



**RESIDENCE
DE LA KNIPPCHEN**

N° agrément 81.001.001-S/1399
N° INAMI 7/30249/64/110

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription comprend une fiche de renseignements sur l'identité du demandeur à compléter, et signer, par le demandeur ou son représentant légal (= Administrateur désigné par un juge).

Le demandeur est tenu de fournir :

- Un relevé des ressources financières propres avec preuves ; pension, revenus locatifs ...*
- Une copie de la carte d'identité,*
- Une vignette mutuelle,*
- Une échelle de KATZ à remplir par votre médecin traitant (modèle en annexe),*
- Uniquement pour les Arlonais qui sollicitent la réduction sur le tarif journalier ; un « CERTIFICAT DE RESIDENCE AVEC HISTORIQUE » du service population de l'Administration Communale.*



Toute inscription sera rendue définitive à la date de réception d'un dossier rendu complet avec toutes les pièces justificatives.

Le dossier complet est à retourner à l'adresse suivante :

**Résidence de la Knippchen,
Dossier inscription
Rue du Marquisat, 21
6700 ARLON**

